

Cfdt:**LETTRE D'INFORMATION**
SEPTEMBRE 2024

EFS CPDL

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**Retour sur l'avantage restauration en CPDL**

Le CSE a donné un avis unanime pour l'attribution des Titres Restaurant sur l'ensemble des sites de l'EFS CPDL.

En ce qui concerne le site du Mans, qui avait initialement voté pour le maintien de la restauration collective, la direction n'a pas retenu la proposition de vos élus **CFDT** qui s'inscrivait dans le nouvel accord restauration, à savoir : organiser une journée continue pour le personnel des prélèvements afin qu'il bénéficie de l'avantage restauration «prime panier autre». Toutefois, les élus **CFDT** remarquent que la direction a fait le nécessaire pour trouver une solution pour le personnel ne pouvant pas profiter de la restauration collective. Pour répondre à leur vote initial, un tarif préférentiel à la restauration collective a été négocié sur le site du Mans afin de satisfaire la majorité qui avait voté pour. Cette solution ne convient pas à tous les salariés, mais la majorité accepte de modifier ses habitudes même si cela ne correspond pas au vote exprimé lors du sondage. La **CFDT** demande que chaque direction de site fasse son possible pour que les tarifs restent attractifs sans pour cela accorder 2 prestations «restauration», ce qui ne respecterait pas l'accord.

**INFOS
DIVERSES**

	Si plus de 4H avec coupure du lundi au vendredi en journée = 1 titre restaurant à 8,40 € avec une prise en charge de 60 % par l'employeur.	En journée continue (embauche jusqu'à 7H du matin, fin de journée au-delà de 19H30, la nuit, les samedis, les dimanches, les fériés et en équipe restreinte) = indemnité de panier « autre » = 1,6 MG	Lors des collectes mobiles, pour tout départ en collecte mobile intervenant avant 11h30 avec un retour après 13h30 • tout départ en collecte mobile intervenant entre 11h30 et 12h30 • tout retour en collecte mobile intervenant après 20h30 = 4 MG
Part employeur	5,04 €	6,64 € = 1,6 MG	16,60 € = 4 MG une partie imposable pour le salarié.
Part salarié	3,36 €	0 €	0 €

INFOS DIVERSES



La valeur du MG augmente à minima une fois par an. Au 1/10/24, 1 MG = 4,15 €
Comme vous pouvez le voir, il est donc plus intéressant d'avoir la prime panier "autre" ou "de collecte" qu'un titre restaurant (TR).

Comme pour tous les éléments variables de paye, ces primes seront sur la paye de novembre et la carte des titres restaurant sera alimentée également fin novembre.

Les salariés de l'EFS CPDL de la région Centre, puisque l'avantage restauration est réduit suite à l'harmonisation du montant de l'indemnité de panier « autre », bénéficieront d'une indemnité différentielle. Elle sera versée en mars. Elle correspond à la différence en € entre la valeur de la prime panier « autre » avant le 1/10/24 et celle qui est mise en place à partir du 1/10/24. Elle est donc amenée à disparaître au fil des ans et la revalorisation de la valeur du MG.

La direction répond petit à petit à chacun d'entre vous.

Les réponses apportées ne conviennent pas à la **CFDT** : le décret dit que la rétroactivité remonte à 2009.

Une action aux prud'hommes est en cours sur le site de Nantes hôtel Dieu qui devrait nous éclairer, mi-décembre.

En attendant, continuez à envoyer vos courriers.

Congés payés arrêts maladie



CSSCT



Lors de la CSSCT du 26 septembre, les élus **CFDT** ont dénoncé les conditions déplorables de la chambre de garde du site de Blois. Dès 2021, ils avaient alerté sur des infiltrations... depuis rien n'a été fait. La **CFDT** a adressé un ultimatum à la direction : elle assainit la chambre de garde rapidement ou la **CFDT** interpellera l'inspection du travail.

On vous laisse juger l'état de la chambre de garde :



Le PCA en cours au sein du service d'IH DEL du site est maintenu jusqu'à la fin de l'année. Cependant, il a dû être réadapté au cours de la période estivale, l'effectif étant critique pendant cette période de congés annuels (arrêt maladie d'un salarié).

La situation devrait s'améliorer car deux techniciennes (l'une en CDD, l'autre en CDI) viennent renforcer l'équipe.

Le site de Châteauroux semble plus attractif sans déplacement la nuit et les élus **CFDT** suggèrent à la direction de maintenir l'organisation de façon pérenne afin de ne pas remettre en péril l'activité et les salariés du service.

Point PCA Châteauroux



Prestation CSE



Prestations CSE à vos agendas

Ouverture de la 2ème campagne de prestation chèques vacances : du 15 septembre au 15 octobre 2024 (pour ceux qui n'auraient pas bénéficié de la première vague et pour les nouveaux arrivants).

La campagne de Noël est ouverte du 30 septembre au 20 octobre : connectez vous et commandez vos chèques Noël.

Pour information : tous les salariés sont éligibles aux prestations sociales et culturelles sans condition d'ancienneté y compris les stagiaires.

Cela fait des mois que la **CFDT** interpelle la direction au sujet de la situation dégradée au service HLA, surtout sur le site d'Angers. Les techniciennes ont enfin obtenu une augmentation de leur temps de travail. Il reste cependant surtout le problème du nombre de biologistes au service HLA de CPDL. La situation doit encore s'améliorer.

Situation au laboratoire HLA



Rappel sur la pose de congés



La DRH affirme que lorsque les congés payés ont été posés et pas encore acceptés en dehors des délais notés dans la procédure «congés payés», la demande est réputée acceptée puisque le salarié n'a pas reçu d'avis contraire dans le délai imparti.

Donc les congés de fin d'année qui n'ont été ni acceptés, ni refusés sont de fait acceptés

Approbation des budgets rectificatifs CSE AEP (fonctionnement) et CSE ASC (Activités Sociales et Culturelles) par l'ensemble des élus.

Une nouvelle prestation «Tout Apprendre» est proposée par les élus CSE à l'ensemble du personnel dans un premier temps pour une période d'essai de six mois : les familles pourront alors accéder à différents packs :

- Soutien scolaire
- Développement personnel
- Vie professionnelle
- Loisirs

A l'issue des six premiers mois, les élus **CFDT** ont demandé une évaluation de l'utilisation du site par les salariés afin de mesurer si cette prestation correspond bien à leurs attentes et à leurs besoins personnels et si bien sûr le budget permet d'entériner cette prestation.

En effet, la **CFDT** sera vigilante au fait que cette prestation d'un coût annuel d'environ 18000€ ne se fasse pas au détriment d'autres prestations (ANCV, Prestation Noël...)

D'autant plus que les élus **CFDT** regrettent que l'option presse n'ait pas été retenue (coût annuel supplémentaire de 12 000€).

Budget CSE



**Vos élus CFDT
du CSE vous
rendent visite**

Vos élus **CFDT** du CSE vous rendent visite :

- Cfdt:** le jeudi 10 octobre à Nantes HD (SS, RDC et 1er)
- Cfdt:** Le jeudi 17 octobre à Tours,
- Cfdt:** Le jeudi 24 octobre à Chartres.



Elodie Bernard, déléguée syndicale régionale **CFDT** EFS/CPDL
elodie.bernard44@orange.fr / 06 71 11 29 08

Carole Foratier, déléguée syndicale régionale **CFDT** EFS/CPDL
foratier.carole@gmail.com / 06 88 60 56 33

La **CFDT**, c'est des infos à destination de tous les salariés. Et aussi des infos régulières réservées aux adhérents.

Si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à prendre contact ou à utiliser le bulletin d'adhésion qui se trouve en pièce jointe!

Contacts



**ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG
CENTRE-PAYS-DE-LA-LOIRE**



ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG

**TOUJOURS
1^{er} SYNDICAT**

à l'EFS-CENTRE PAYS DE LA LOIRE
**PREMIERS GRÂCE À VOUS,
ENGAGÉS AVEC VOUS**

